



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Bilan de l'établissement :

1. QUELQUES DONNÉES SUR L'ÉCOLE

L'école Du Moulin est située dans la ville de Sainte-Julie et compte 505 élèves répartis en vingt-quatre classes. Vingt-quatre titulaires et neuf spécialistes y enseignent. De plus, trois professionnelles (psychologie, orthophonie, psychoéducation), deux orthopédagogues, trois techniciennes en éducation spécialisée, une préposée aux élèves handicapés, deux secrétaires ainsi que trois concierges assurent des services aux élèves. Trois classes FA (Formation adaptée) et une classe DGD (Difficulté grave de développement) font partie de notre organisation scolaire.

Le service de garde Touchatout emploie dix-huit personnes dont une technicienne, une aide à la technicienne, douze éducatrices, quatre surveillantes pour les dîners et deux préposées aux élèves handicapés. Le service accueille près de 435 enfants réguliers ou sporadiques. Un programme éducatif met de l'avant deux orientations axées sur la responsabilisation et l'intérêt des enfants dans le choix des activités qui leur sont proposées. Un plan de perfectionnement pour les éducatrices a été réalisé afin de rencontrer les cibles annuelles. De plus, des activités ont été vécues avec les parents utilisateurs afin d'étendre leur implication tant dans la diversité des activités que dans leur portée.

Les élèves de notre établissement ont bénéficié d'un service d'aide aux devoirs et de l'activité « Tchoukball » offerte dans le cadre du programme «école en forme et en santé». En plus, les élèves ont participé à des activités de hockey cosom, de volleyball et de soccer sur l'heure du midi. Le programme «Vers le pacifique » a été appliqué dans les classes du préscolaire. Le programme « Attentix » a été présenté dans toutes les classes du premier cycle par l'orthopédagogue.

Un Conseil d'élèves est présent et actif. Ce dernier permet aux élèves de s'initier à la démocratie. Les élèves élus participent aux décisions de notre établissement et sont consultés sur divers sujets. Le Conseil se réunit une fois par mois; chaque représentant sert de lien entre le Conseil et la classe car il doit apporter les besoins de ses pairs à la rencontre et diffuser les informations qui en découlent à ceux-ci.

En juin, les élèves finissants du troisième cycle font un voyage à Québec. Ils soulignent aussi la fin de leur primaire par une fête des finissants.

2. RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Dans notre établissement, la situation budgétaire est bonne et, bien que plusieurs projets d'investissement ont été réalisés, nous réussissons à dégager des marges de manoeuvre.

Encore cette année, des ressources humaines ont été consenties afin de rencontrer nos cibles au plan de réussite en lien avec la clientèle à risque. En effet, des ajouts de 0,75 jour en psychologie, de 0,25 jour en psychoéducation, 0,75 jour en orthopédagogie ainsi que 25 heures par semaine d'une technicienne en éducation spécialisée nous ont permis de déployer notre offre de services.

Le plan de perfectionnement de notre établissement s'est concentré surtout sur le français, la mathématique et l'évaluation des apprentissages, une suite à l'an passé. Les enseignantes du préscolaire ont toutes assisté à un colloque à l'automne. Le personnel enseignant du 1^{er} cycle, du 2^e cycle et du 3^e cycle ont bénéficié de 3 demi-journées de libération pour du perfectionnement en français et en mathématique afin de parler d'évaluation et de progression des apprentissages. Les enseignantes de 2^e année ont travaillé sur une planification annuelle en mathématique avec la conseillère pédagogique. Les spécialistes ont profité des offres de service proposées par la commission scolaire lors des journées pédagogiques.

Des améliorations ont été apportées aux équipements. À la bibliothèque, après avoir tenu un Salon du livre pour stimuler la lecture, nous avons acheté de nouveaux volumes pour améliorer les bibliothèques dans les classes. Nous avons été en mesure de réaliser des projets de peinture, de refaire le recouvrement du plancher de la bibliothèque, de climatiser la salle polyvalente et d'aménager un nouveau local pour les élèves de 6^e année qui vont au service de garde. L'achat de 6 portables et autres périphériques dont 6 tableaux électroniques reliés par la technologie sans fil a contribué à la poursuite du rafraîchissement de notre parc informatique.

Un montant a aussi servi à libérer du personnel enseignant afin de participer au comité pédagogique qui avait pour mandat l'élaboration de la convention de gestion et de réussite éducative.

3. LE PROJET ÉDUCATIF, LE PLAN DE RÉUSSITE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Projet éducatif :

Nous sommes à la deuxième année de vie de notre projet éducatif. Les orientations de celui-ci sont en lien direct avec le plan stratégique de la Commission scolaire, notamment la première et la troisième orientations qui visent la réussite des élèves ainsi que la deuxième qui vise à élargir notre partenariat avec tous les agents de la communauté.

Brève description du projet éducatif :

L'école Du Moulin est une école où tous les intervenants sont centrés sur l'élève et sont préoccupés d'offrir des services éducatifs de qualité. Il s'agit d'une école cohérente, d'une école soucieuse de répondre aux orientations générales qu'elle s'est données. Bref, c'est une école qui se donne les moyens d'assurer la réussite de tous ses élèves. Cette vision s'actualise autour de trois orientations.

Notre mission :

L'école Du Moulin propose de vivre une communauté éducative où tous les intervenants unissent leurs actions pour créer un environnement riche et stimulant. Des parcours différenciés sont offerts aux élèves dans le but d'assurer la réussite de tous, en comprenant que celle-ci ne s'exprime pas de la même façon pour chacun.

Plan de réussite :

À l'automne, nous avons travaillé à l'élaboration de notre convention de gestion et de réussite éducative en lien avec la convention de partenariat de la commission scolaire. Nous avons jumelé le plan de réussite à notre convention afin d'avoir un seul document.

Cette année, comme nous nous sommes concentrés sur l'élaboration de notre convention de gestion et de réussite, nous n'avons pas fait d'analyse des cibles de notre plan de réussite, même si des moyens ont été mis en place.

Convention de gestion et de réussite éducative : bilan de mise en œuvre

En juin 2010, nous avons présenté à notre personnel enseignant la loi 29 et la convention de partenariat de la commission scolaire en lien avec les cinq buts de la ministre.

Suite à cette rencontre en début année scolaire, nous avons formé un comité pédagogique qui avait pour mandat de travailler à l'élaboration de notre convention de gestion et de réussite éducative.

En octobre, lors d'une assemblée générale du personnel enseignant, nous avons établi les liens existant entre la loi 29, la convention de partenariat, le plan stratégique de la commission scolaire, notre plan de réussite et la future convention de gestion et de réussite.

Lors de notre première rencontre avec le comité pédagogique, nous avons étudié la convention de partenariat de la commission scolaire et nous avons validé notre plan de réussite par rapport à celle-ci. Nous en avons profité pour nous approprier l'approche centrée sur l'analyse des résultats (ACAR). Suite à la rencontre, les membres avaient à réfléchir sur les éléments de vulnérabilité observés. Nous avons aussi à penser à des moyens afin d'améliorer notre situation concernant entre autre la réussite des garçons.

Lors de la deuxième rencontre, nous avons convenu qu'un seul document engloberait notre plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative. Après réflexion, nous avons élaboré les objectifs, les cibles à atteindre et les moyens à mettre en place à l'intérieur de notre convention de gestion et de réussite. À la fin de la rencontre de janvier, nous avons un document à présenter à l'assemblée générale et au conseil d'établissement, ce qui fût fait en février.

Cette démarche a impliqué plusieurs moments de réflexion en équipe-cycle entre les rencontres formelles du comité. Tout au long du processus, l'assemblée générale a été informée de l'évolution du dossier.

Le document final a été signé avec la direction générale le 14 mars 2011.

4. FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Nous remarquons dans notre établissement un climat de travail favorable aux échanges et à l'avancement pédagogique. Notre personnel est engagé dans la formation continue et collabore à l'élaboration d'un plan de perfectionnement. La très grande majorité du personnel enseignant utilise quotidiennement le tableau interactif à des fins pédagogiques. Ce moyen mobilise davantage l'implication des élèves dans leurs apprentissages, particulièrement les garçons.

Connaissant un vif succès par les années passées, un Salon du livre a été organisé en novembre dernier. Tous les élèves de notre établissement ont pu défiler au cours de la journée et revenir en soirée, accompagnés de leurs parents, pour faire leurs achats. Lors de cet événement, les enseignants en ont profité pour garnir leur bibliothèque de classe. Cette activité stimule la lecture chez nos jeunes.

Au service de garde, un service de qualité est offert aux enfants et parents qu'il dessert. Un programme d'activités a été publié en conformité avec les orientations retenues de notre projet éducatif. L'équipe d'éducatrices agit avec beaucoup de professionnalisme et de créativité auprès des enfants.

Lors de la «semaine des services de garde», plusieurs activités ont été vécues. Une fête accueillant les enfants et les parents a connu un vif succès. De nombreux parents sont venus célébrer avec les membres de l'équipe. Malgré la grande taille de notre service de garde, nous entretenons des liens étroits entre les familles et l'école.

Nous avons souligné le mois de l'activité physique par plusieurs activités significatives en intégrant cette année le « Grand défi Pierre Lavoie ». Nos éducateurs physiques se sont grandement impliqués afin de faire de ce projet mobilisateur une réussite.

Nous sommes fiers de l'implication de deux de nos enseignantes dans le comité qui a été formé dans le secteur Ste-Julie pour faciliter le passage du primaire vers le secondaire.

5. CONCLUSION

Ce bilan nous permet de faire le point sur nos pratiques pédagogiques et de réfléchir sur notre organisation scolaire. Ainsi, nos actions concertées se veulent en lien avec des valeurs de transparence, de rigueur et de cohérence.

Voici nos points positifs :

- élaboration d'une convention de gestion et de réussite éducative mobilisatrice;
- mise en place de plans d'action pour les élèves à risque;

- un milieu de vie sécurisant pour tous;
- le souci constant de la réussite des élèves;
- des activités sociales et culturelles visant l'implication de l'élève;
- l'accueil des nouveaux élèves du préscolaire et de leurs parents;
- le mois de l'activité physique;
- les activités parascolaires;
- l'utilisation du courrier électronique et du portail de la Commission scolaire;
- la classe multi-âges au 2^e cycle;
- l'utilisation généralisée des tableaux électroniques;
- un conseil d'élèves actif;
- un comité transition primaire-secondaire;
- une semaine culturelle;
- un projet « métiers en 6^e année »;
- un service de garde dynamique.

Perspectives de développement :

- s'assurer de mettre en place les moyens de notre plan de réussite et de notre convention de gestion et de réussite éducative et d'en faire un suivi régulièrement.
- poursuivre l'actualisation de notre projet éducatif;
- poursuivre la formation sur la progression des apprentissages à l'intérieur des cycles et entre les cycles;
- poursuivre le travail de coopération dans les classes;
- Actualiser nos normes et modalités d'évaluation;
- poursuivre le développement de la différenciation pédagogique dans les classes;
- poursuivre l'implantation du cadre de référence en orthopédagogie;
- mettre en place, étant une école pilote, le budget par projet.

Directrice adjointe

Directeur

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement de l'école se compose de 14 membres. Il s'est réuni à 7 reprises. Le climat au conseil d'établissement est favorable aux échanges. Les décisions sont orientées sur la réussite des élèves et les membres apprécient et reconnaissent l'expertise qui leur est apportée par les enseignants et les divers personnels en lien avec les décisions à prendre.

Actif, particulièrement dans les dossiers d'importance, le Conseil d'établissement a fait un suivi sur des dossiers majeurs tels que la convention de gestion et de réussite éducative, le budget, les modifications au code de vie, la grille-matières et la grille-horaire. Les membres ont été sensibilisés aux dossiers à teneur pédagogique ce qui leur a permis de mieux saisir la couleur de notre établissement (normes et modalités, bulletins, tableaux électroniques, activités de vie-école).

Nous avons fusionné le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative afin d'en faire un seul document qui répond à notre projet éducatif et à la convention de partenariat que la commission scolaire des Patriotes a signé avec le MELS. C'est à partir de ce document que nous ferons une analyse et une évaluation de nos objectifs.

Des projets en partenariat avec la municipalité ont été réalisés tels que des visites de classes à la bibliothèque municipale, la présence d'une élève de 6^e année représentant notre école au conseil municipal des jeunes. De plus, avec la communauté, nous avons participé à une collecte de sang.

Le Conseil d'établissement de l'école a fait l'adoption du budget qui répond aux besoins des objectifs poursuivis dans notre projet éducatif. L'école a fait des investissements pour bonifier les services à l'élève, pour acheter du matériel pédagogique et informatique et pour réaliser plusieurs projets d'aménagements physiques.

Jocelyn Ducharme,
Président du Conseil d'établissement

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE 16 mai RÉOLUTION NO. CE-2010/2011-31